



Plan d'activités de 2020-2021

Introduction

Le vérificateur général du Nouveau-Brunswick (notre Bureau) est un bureau indépendant qui sert l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

La vérificatrice générale aide l'Assemblée législative à veiller à ce que le gouvernement soit responsable en faisant état de son rendement et de sa gestion des ressources et des fonds publics. Cela s'accomplit en offrant des opinions sur des états financiers et des rapports sur des audits de performance. Les constatations de notre Bureau figurent au rapport annuel que la vérificatrice générale dépose à l'Assemblée législative et qu'elle défend devant les comités permanents sur les comptes publics et les corporations de la Couronne.

La *Loi sur le vérificateur général* exige que le Bureau soumette chaque année au greffier de l'Assemblée législative un plan d'activités et un rapport sur le rendement concernant le Bureau.

Le présent document présente le plan d'activités de 2020-2021 du Bureau. Le rapport sur le rendement du Bureau peut être aussi consulté sur notre site Web www.agnb-vgnb.ca

L'exercice 2020-2021 devrait être un exercice très chargé pour notre Bureau et un de changements importants. En effet, il s'agit de la dernière année du mandat de dix ans de la vérificatrice générale, conformément à *la Loi sur le vérificateur général*.

Le Bureau avait initialement l'intention de présenter un volume d'audits de performance en juin 2020 et un rapport final contenant les résultats des audits d'états financiers et de performance en novembre 2020. Toutefois, à la fin de l'exercice 2019-2020 (31 mars 2020) la pandémie mondiale de la COVID-19 a commencé à avoir une incidence sur notre plan de travail. Comme de nombreux bureaux, nos auditeurs et notre personnel de soutien ont travaillé à domicile. Bien que les audits se soient poursuivis, le rythme des progrès n'a pas été aussi rapide que prévu parce qu'un certain nombre de services gouvernementaux ont été mis au défi de répondre à nos demandes.

Conformément aux instructions du gouvernement, un retour progressif aux bureaux a commencé à la mi-mai. Notre Bureau s'est adapté à la « nouvelle normalité », y compris toutes les nouvelles exigences de sécurité, et a été autorisé à démarrer. Le personnel est retourné au bureau en trois vagues, la dernière revenant le 1^{er} juin 2020.

Au moment de la rédaction du présent plan d'activités de 2020-2021, notre personnel travaille tous à l'élaboration d'un plan modifié pour présenter un volume d'audits de performance à l'été 2020, et présenter les volumes de novembre 2020 comme prévu initialement.

En outre, l'une de nos priorités les plus importantes pour 2020-2021 est de continuer d'accroître les ressources du Bureau en matière d'audit de performance étant donné notre augmentation budgétaire de 1 million de dollars accordée l'an dernier. Il est toutefois difficile de trouver ces ressources étant donné l'incidence de la pandémie mondiale de la COVID-19.

Ce que nous faisons

Notre Bureau effectue généralement deux types d'audits : les audits d'états financiers et les audits de performance (optimisation des ressources) :

- Nos travaux d'audit d'états financiers incluent l'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick et de divers organismes de la Couronne et des demandes de remboursement de frais partagés auprès du gouvernement fédéral.
- Nos audits de performance (optimisation des ressources) visent les programmes, services, processus ou fonctions du gouvernement et peuvent englober des éléments comme la gouvernance, l'économie, l'efficacité, l'efficacité, les rapports sur le rendement, les contrôles internes, la conformité et la gestion des ressources et des fonds publics.

De même, en vertu de l'article 12(1) de la *Loi sur le vérificateur général*, à la demande de l'Assemblée législative ou de certains autres, nous pouvons auditer

toute question relative aux affaires financières de la province et en faire rapport.

Des exemples récents de ce type de demande sont le volume III de notre rapport de 2017 concernant l'évaluation foncière des résidences par Service Nouveau-Brunswick et les chapitres des volumes I et II de notre rapport de 2018 portant sur Travail sécuritaire NB.

Principes directeurs

Notre vision, notre mission et nos valeurs orientent la réalisation de nos travaux.

Notre vision

Un bureau d'audit indépendant qui sert le Nouveau-Brunswick en favorisant un gouvernement responsable et durable.

Notre mission

Fournir de l'information objective et fiable, en temps opportun, à l'Assemblée législative au sujet du rendement du gouvernement quant à sa prestation de programmes et de services aux citoyens du Nouveau-Brunswick.

Nos valeurs

Nos valeurs nous orientent à mener à bien notre mission et notre vision. Elles guident nos actions quotidiennes et nous servent de rappels constants de nos engagements. Elles attestent les normes élevées qui régissent notre travail et notre comportement, et les résultats que nous cherchons à atteindre.

- **Équipe**

Nous croyons que nos forces sont le résultat des connaissances, de l'expérience et du professionnalisme de notre équipe.

- **Impact**

Nous choisissons nos audits pour leur pertinence, leur importance et leur risque dans le but d'opérer des changements positifs pour la province du Nouveau-Brunswick.

- **Intégrité**

Nous travaillons ensemble et collaborons de façon ouverte, honnête et digne de confiance

tout en respectant la confidentialité des renseignements obtenus. Nous nous efforçons d'atteindre les plus hautes normes de conduite professionnelle et éthique qui soient.

Plan stratégique

En 2019, nous avons examiné et mis à jour le plan stratégique de 2014-2020 de notre Bureau. Le plan stratégique reflète maintenant la priorité du Bureau sur l'accroissement des audits de performance avec notre augmentation budgétaire de 1 million de dollars et comporte les objectifs suivants :

1. sélectionner une combinaison de qualité d'audits de performance et d'états financiers qui apportent la plus grande valeur à l'Assemblée législative et aux gens du Nouveau-Brunswick;
2. offrir un milieu de travail enrichissant pour notre équipe;
3. augmenter le soutien que nous offrons aux comités sur les comptes publics et les corporations de la Couronne;
4. maintenir la sensibilisation du public quant au rôle, aux rapports et au pouvoir du VGNB en vertu de la *Loi sur le vérificateur général*;
5. maintenir notre responsabilité en matière de gestion des risques et de normes professionnelles.

Le Bureau élaborera un nouveau plan stratégique en 2021, car le plan stratégique actuel expire à la fin de l'année 2020.

Priorités de 2020-2021

Les priorités de 2020-2021 de notre Bureau reflètent notre vision, notre mission et nos valeurs ainsi que nos objectifs stratégiques. Voici nos priorités pour 2020-2021 :

Dans l'ensemble

La priorité globale du VGNB est de publier au moins trois volumes de notre rapport de 2020 couvrant les audits d'états financiers et de performance d'ici le 30 novembre 2020 à l'expiration du mandat de l'actuelle vérificatrice générale.

Audits de performance

Les priorités des audits de performance ont trait aux travaux requis pour achever ces audits et en publier les résultats d'ici le 30 novembre 2020. Les chapitres que nous envisageons de publier en 2020 incluent :

- Planification de l'infrastructure scolaire
- Ambulance Nouveau-Brunswick
- Demande au titre de l'article 12 concernant le travail de suivi de nos recommandations de 2008 sur les redevances sur le bois
- Programme des dossiers médicaux électroniques
- Dette d'Énergie NB – Phase I
- Mise à jour sur les foyers de soins
- Suivi conjoint des recommandations de 2016 formulées à la Société des loteries de l'Atlantique
- Suivi.

Aussi, nous publierons un examen spécial de la surveillance gouvernementale des entités publiques.

Audits d'états financiers

L'audit des états financiers de la province du Nouveau-Brunswick représente le plus grand et le plus important audit d'états financiers qu'effectue notre Bureau. Son achèvement dépend de plusieurs facteurs, dont certains échappent à notre contrôle. On a vu au cours d'exercices antérieurs que les travaux se sont achevés à l'automne en raison de la présence d'importantes questions de comptabilité et d'audit. Cette année, nous visons le mois de septembre 2020 pour l'achèvement.

Dans le cadre de l'audit des états financiers de la province, de nombreux systèmes d'information provinciaux sont examinés et testés. Un plan de rotation nous aide à déterminer quels systèmes d'information sont examinés. Certains systèmes d'information sont examinés chaque année en raison de leur importance. Cette année, nous examinons huit systèmes d'information pour y effectuer des sondages d'opérations et autres procédures et nous envisageons d'achever en grande partie ce travail avant la

signature de l'opinion d'audit sur les états financiers de la province.

Le Bureau audite aussi Service Nouveau-Brunswick, qui fait partie intégrante de notre audit des états financiers de la province et représente un autre audit d'envergure et complexe pour notre Bureau (en raison de la nature globale et diversifiée des activités de SNB).

Dans l'ensemble, l'équipe d'audit d'états financiers auditera les états financiers de 14 organismes de la Couronne et une réclamation de frais partagés (Aide juridique – Réclamation) et effectuera une mission d'avis au lecteur (Commission des sports de combat du Nouveau-Brunswick).

Voici une liste de nos travaux reliés aux états financiers d'organismes de la Couronne que nous envisageons d'effectuer en 2020-2021 :

- Centre communautaire Sainte-Anne
- Commission de l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick
- Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick
- Conseil du premier ministre pour les personnes handicapées
- Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Curateur public – fiducies administrées
- Gestion provinciale Ltée
- Opportunités Nouveau-Brunswick
- Service Nouveau-Brunswick
- Société de développement régional
- Société de gestion du cannabis
- Société de Kings Landing
- Société de solutions énergétiques du Nouveau-Brunswick
- Société de voirie du Nouveau-Brunswick
- Société des loteries et des jeux du Nouveau-Brunswick

L'équipe d'audit d'états financiers est aussi responsable de rédiger des recommandations aux entités qu'elle audite lorsque des déficiences

importantes sont observées. Les constatations et les commentaires clés émanant de nos recommandations dans le cadre des audits d'états financiers, de même que des commentaires sur l'état des finances et de la durabilité de la province, seront inclus dans le volume de notre rapport portant sur les audits d'états financiers dont la publication est prévue en novembre 2020. Nous prévoyons également de publier des informations sur l'incidence de la pandémie mondiale de la COVID-19 sur les résultats financiers de la province.

Assurance de la qualité

La qualité est essentielle pour les travaux effectués par notre Bureau. Nous sommes d'avis que le public, le gouvernement et nos parties intéressées exigent la plus haute qualité dans nos travaux. Dans ce contexte, nous avons en place des processus pour évaluer et surveiller nos pratiques d'assurance de la qualité. Voici nos priorités clés pour 2020-2021 dans ce domaine : maintien, surveillance et rapport en matière de systèmes de contrôle de la qualité de notre Bureau ainsi que la participation dans les examens professionnels par des pairs et la mise en œuvre de toutes les recommandations connexes.

Ressources humaines et administration

Nos ressources humaines et nos pratiques administratives appuient la vision, la mission et les objectifs stratégiques du Bureau. Les priorités en matière de ressources humaines et d'administration pour 2020-2021 comprennent les éléments suivants :

- accroître les effectifs du bureau pour les audits de performance et intégrer les nouvelles recrues;
- fournir à tous les membres du personnel des possibilités adéquates de perfectionnement professionnel afin d'appuyer et de compléter leurs attributions de tâches et de répondre aux exigences en matière de perfectionnement professionnel;
- continuer à appuyer les stagiaires CPA dans leur formation et le programme d'éducation des CPA au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience dans notre Bureau;
- déposer notre rapport sur le rendement et notre plan d'activités, comme l'exige notre loi;

- continuer à travailler avec le greffier et les autres hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative concernant toute modification suggérée relative aux activités qui est pertinente au VGNB;
- effectuer une enquête sur la perception des employés;
- maintenir et actualiser notre méthodologie d'audit des états financiers;
- continuer à mettre en œuvre une nouvelle méthodologie pour les audits de performance;
- réévaluer le format du rapport de la VG pour nous assurer que les renseignements importants sont clairs et accessibles;
- actualiser notre plan de travail triennal pour les audits de performance;
- obtenir une opinion sans réserve dans le cadre de l'audit des états financiers de notre Bureau et publier les états financiers audités dans notre rapport sur le rendement;
- poursuivre la mise en œuvre de notre plan stratégique.

Mesures de rendement

Le Bureau a eu recours à des mesures de rendement depuis de nombreuses années afin d'évaluer son rendement. Nous avons évalué le rendement de notre Bureau dans notre rapport sur le rendement de 2018-2019, qui peut être consulté sur notre site [Web](#). Le rapport sur le rendement inclut également nos états financiers du 31 mars 2019, pour lesquels nous avons reçu une opinion d'audit sans réserve datée du 19 juin 2019.

Les états financiers du 31 mars 2020 seront aussi disponibles sur le site Web une fois l'audit des états financiers terminé.

Nous présentons ci-dessous nos mesures de rendement actuelles et les cibles connexes.

Indicateur de rendement	Lien avec l'objectif stratégique (OS) ou la mission	Cible du Bureau 2020-2021
1. Perception des députés, déterminée par une enquête	Mission OS #1 OS #3	80 % ou plus
2. Perception des entités auditées, déterminée par une enquête	OS #3	80 % ou plus
3. Pourcentage des recommandations découlant des audits de performance mises en œuvre	Mission	Dans l'ensemble, 100 % de nos recommandations mises en œuvre pour notre période de suivi
4. Perception des employés, déterminée par une enquête	OS #2	80 % ou plus
5. Achèvement des audits à temps	Mission OS #3	Respect de toutes les dates cibles
6. Utilisation de notre temps, l'accent étant mis sur le pourcentage de temps consacré aux travaux d'audit	OS #1 OS #6	Ventilation des heures de travail : <ul style="list-style-type: none"> • Audits d'états financiers et de performance - 65 % • Perfectionnement professionnel et formation - 5 % • Administration et activités de soutien du Bureau - 30 %
7. Coût de nos audits relié au personnel	OS #1 OS #6	1 950 000 \$* représentent le coût annuel approximatif relié au personnel de nos projets d'audit importants réparti comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • 45 % – Audits de performance • 20 % – Audit de la province du Nouveau-Brunswick • 24 % – Audits des organismes de la Couronne • 1 % – Audits des réclamations de frais partagés • 10 % – Préparation du rapport de la VG <p><i>* Remarque : nous prévoyons aussi engager des experts et d'autres ressources, qui ne sont pas inclus dans ce montant.</i></p>
8. Nombre de rapports publics	OS #3 OS #4	3 volumes du Rapport de la vérificatrice générale de 2020 publiés à 2 dates différentes

Budget de 2020-2021

Le budget approuvé du Bureau pour 2020-2021 s'élève à 3 322 000 \$ et est ventilé comme suit :

Services du personnel	2 988 000 \$
Autres services	479 300
Matériaux et fournitures	8 200
Immobilisations	13 500
Moins : recouvrements	(167 000)
Budget total 2020-2021	3 322 000 \$

La plus grande partie du financement du Bureau provient d'un crédit annuel accordé par l'Assemblée législative. De ce montant, presque tout le budget du Bureau représente les salaires et avantages sociaux. Sauf pour trois membres du personnel, tous les employés s'occupent de fournir des services d'audit.

Conformément à notre loi, le Bureau recouvre des coûts concernant certains audits d'états financiers, et à l'occasion, des audits de performance. Cela représente environ 5 % du budget global actuel du Bureau.

Renseignements supplémentaires

De plus amples renseignements sur le VGNB peuvent être consultés sur notre site Web à www.agnb-vgnb.ca ou en communiquant avec nous comme suit :

Téléphone : 506-453-2465

Télécopieur : 506-453-3067

Poste : Case postale 758, Fredericton, NB, E3B 5B4